



Association des résidents  
du **LAC-DES-PILES** inc.

Casier postal 10201  
Shawinigan (Québec)  
G9T 5L3

08/07/2018

# Rapport d'activités 2017-2018

Assemblée générale annuelle

Membres du CA

ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC DES PILES

# Rapport d'activités 2017-2018

## Table des matières

1	Mission de l'Association .....	2
2	Bilan des activités 2017-2018 .....	2
2.1	Rencontres du CA .....	2
2.2	Publication du Journal « Le Pilier ».....	3
2.3	Nouveau site web.....	4
2.4	Regroupement québécois des propriétaires riverains (RQPR).....	5
2.5	Regroupement des associations des cours d'eau et de lacs de Shawinigan (RACELS) ...	5
2.6	Communautés bleues.....	5
2.7	Plan directeur de l'eau (PDE).....	6
3	Conseil d'administration 2017-2018 .....	7
4	Membres 2017-2018 .....	7
5	Rapport du Comité Environnement.....	8
6	Rapport du trésorier .....	9
7	ANNEXE 1.....	12
7.1	Commentaires reçus des membres 2018-2019 .....	12
7.2	Classification de la conformité des fosses septiques en 1988 .....	13

## 1 Mission de l'Association

Le CA de l'Association s'est donné une mission et différents objectifs à atteindre au fil des ans. Dans les règlements généraux de l'association, on regroupe certains objectifs sur lesquels s'appuient les actions suivantes :

- Défendre et promouvoir les intérêts des propriétaires du lac des Piles ;
- Sensibiliser les propriétaires à leurs droits, obligations et responsabilités ;
- Défendre l'intégrité de l'environnement naturel du lac des Piles ;
- Par de l'information et de la sensibilisation, contribuer au maintien et à l'amélioration de l'environnement du lac des Piles, incluant la qualité de vie, la qualité de l'eau, la protection des rives et des bassins versants, les affluents et les terres humides environnantes et l'aménagement du territoire, et ce, dans une philosophie de développement durable ;
- Promouvoir des mœurs ou habitudes de vie saines et respectueuses de l'environnement naturel ;
- Représenter les propriétaires auprès des autorités ;
- Agir en concertation avec d'autres organismes de protection des lacs et territoires.

Les préoccupations environnementales sont constantes au CA de l'Association. Nous participons avec différents partenaires à la protection de l'environnement, la promotion de la qualité de l'eau et la qualité de vie au Lac des Piles. Le plan directeur de l'eau (PDE) est l'outil privilégié pour la mise en place d'actions concrètes visant la protection de la qualité de l'eau. C'est dans un esprit de collaboration que l'Association travaille de concert avec la ville de Shawinigan sur la mise en place des actions prioritaires découlant du plan directeur de l'eau.

## 2 Bilan des activités 2017-2018

Cette année les membres du conseil d'administration de l'association des résidents du lac des Piles furent très actifs afin d'assurer un suivi sur les priorités découlant du plan directeur de l'eau (PDE) et des demandes des résidents du Lac des Piles. Lors de l'assemblée générale annuelle 2018, des représentants de la ville de Shawinigan et deux conseillers municipaux nous présenteront l'état d'avancement du PDE et le suivi des différentes préoccupations exprimées par les membres.

### 2.1 Rencontres du CA

Nous avons tenu cinq (5) rencontres du conseil d'administration et cinq (5) rencontres avec la Ville de Shawinigan.

Les réunions du CA se sont tenues principalement au domicile d'un des membres sauf en de rares occasions, la réunion a eu lieu dans un restaurant. Le CA a tenu 5 rencontres cette année :

- 27 août 2017
- 28 octobre 2017

## Rapport d'activités 2017-2018

- 10 mars 2018
- 11 mai 2018
- 16 juin 2018

Les membres du CA ont également participé à cinq (5) rencontres avec les représentants de la ville de Shawinigan afin de faire le suivi des actions découlant du PDE telle la régénération des rives, la conformité des fosses septiques, la procédure de lavage des bateaux, le code d'éthique, etc. Il y a eu également une (1) rencontre spéciale avec le maire Michel Angers pour présenter une de nos préoccupations devant le bilan plutôt inquiétant quant à la conformité des fosses septiques au Lac des Piles. Cette situation perdure depuis plusieurs années et les actions tardent. Des efforts sur le terrain doivent être déployés pour sensibiliser les propriétaires de l'état de leurs installations afin que ceux-ci puissent entreprendre les modifications qui s'imposent. Un plan d'action a été élaboré par la ville prévoyant des visites et des inspections des fosses septiques et des avis de correction seront transmis aux propriétaires. Afin de soutenir les propriétaires riverains, nous avons demandé au maire Anger qu'il y ait une aide financière accordée à ces propriétaires qui devront faire les modifications à leurs installations conformément à la réglementation existante. Nous sommes toujours en attente de réponse à ce sujet.

- 15 septembre 2017
- 25 janvier 2018
- 5 mars 2018 (rencontre avec le maire Anger)
- 19 mars 2018
- 9 mai 2018
- 13 juin 2018

### 2.2 Publication du Journal « Le Pilier »

Nous avons contribué à la production d'articles pour la publication du journal « Le Pilier » pour ces trois (3) éditions soit l'édition du printemps, de l'été et de l'automne-hiver. Suite aux demandes des membres, le journal « Le Pilier » est rendu accessible à tous et toutes via le nouveau site web de l'Association et publié sur la page Facebook de l'Association des résidents du Lac-des-Piles. Cette année, c'est une vingtaine d'articles qui ont été publiés dans Le Pilier. Parmi ceux-ci, on comptait :

- Le nouveau site web et ses applications modernes telles que le paiement en ligne et l'infolettre;
- Les fosses septiques;
- Les wakeboats « Un éléphant dans la pièce » pour nommer la problématique et travailler ensemble à la recherche de solutions;
- Rappel de la mission et des mandats de l'Association
- L'information sur les discussions lors des rencontres avec la Ville de Shawinigan;
- La collecte des ordures et la protection de l'environnement;
- L'information sur la réglementation municipale concernant les feux extérieurs et feux d'artifice;
- Une synthèse du compte-rendu de l'AGA 2017;

## Rapport d'activités 2017-2018

- Retour sur l'activité « BBQ convivial et démonstration de bateaux électriques »;
- Un article sur les drones.

Ce sont les membres du CA qui écrivent la majorité des articles. Monsieur Matthieu Beaumont, président du comité environnement collabore aussi régulièrement au Pilier en publiant des articles spécialisés dans le domaine de l'environnement. Les membres de l'association sont invités à soumettre au CA, les sujets ou les idées d'articles qu'ils souhaiteraient voir publiés.

À titre de directrice des communications, c'est madame Catherine Leduc qui veille à la confection et à la coordination de toutes les étapes de fabrication de chaque édition du Pilier. Le graphisme est réalisé par madame Marie-Josée Rivard et c'est l'imprimerie Gignac de Shawinigan-Sud qui est mandatée pour l'impression des documents. Madame Denise Audet s'occupe de la cueillette et de l'envoi des documents aux membres qui souhaitent recevoir l'édition papier du journal.

Le journal « Le Pilier » est envoyé par courrier à tous les résidants en mars de chaque année et nous profitons de cet envoi pour inciter les propriétaires au Lac à devenir membres ou de renouveler leur adhésion à l'association des résidants du lac des Piles. Par la suite la copie papier est envoyée seulement aux membres qui ont payé le 5\$ de plus avec leur cotisation annuelle. Tous les autres membres le reçoivent directement dans leur courriel. Il est important de mentionner que « Le Pilier » est également publié sur le site web de l'Association et sur la page Facebook donc accessible à tous.

### 2.3 Nouveau site web

Cette année fut aussi l'aboutissement de la refonte du site web de l'Association. Plusieurs heures de travail ont été mises à la modernisation du site avec le fournisseur ADN Communications. Des nouveautés y ont été ajoutées afin de toujours mieux répondre aux besoins des membres. Nous sommes heureux de vous offrir maintenant l'inscription et le paiement de votre cotisation en ligne. De plus, nous utiliserons l'infolettre pour communiquer avec vous de façon plus régulière et plus rapide.

Il est important de vérifier si vous recevez bien l'information de votre association car nous avons changé de plateforme pour communiquer avec vous (MailChimp). Si vous n'avez rien reçu par courriel à ce jour, il est important de vérifier dans votre boîte de courriel indésirable et de régulariser la situation ou de nous informer de votre adresse courriel pour recevoir l'information de votre association.

Nous diffusons l'information pertinente sur la page Facebook. N'hésitez pas d'aller cliquer « j'aime » sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/Association-des-r%C3%A9sidants-du-Lac-des-Piles-155188327860262/>

Nous réitérons notre demande auprès des résidents du lac pour nous aider à alimenter le site web et la page Facebook en nous transmettant photos, suggestions et toutes autres informations relatives à la vie riveraine au lac des Piles. Vos commentaires (annexe 1) sont toujours très appréciés et sachez que des améliorations sont apportées et un suivi des demandes est fait par votre conseil d'administration.

## Rapport d'activités 2017-2018

### 2.4 Regroupement québécois des propriétaires riverains (RQPR)

Monsieur Normand Ayotte remplace madame Joan Hamel au sein du Regroupement québécois des propriétaires riverains. Les actions pour 2018-2019 du RQPR seront d'augmenter le nombre de membres provenant des associations de lacs. Le mandat du RQPR est de réviser le processus actuel d'évaluation municipale des propriétés riveraines et de mettre en place un système d'évaluation et des méthodes plus justes et équitables entre les propriétés riveraines et non riveraines.

### 2.5 Regroupement des associations des cours d'eau et de lacs de Shawinigan (RACELS)

L'association des résidants du lac des Piles est membre du RACELS depuis la fondation du regroupement en août 2015. La mission du RACELS est de regrouper les associations de cours d'eau et de lacs du territoire de la ville de Shawinigan afin de :

- Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine environnemental des cours d'eau et des lacs du territoire de la ville de Shawinigan en privilégiant l'approche préconisée par bassin versant ;
- Coordonner, organiser et conduire, au nom des associations membres, toute représentation auprès des autorités et tierces parties quelconques afin de défendre les intérêts des riverains ;
- Faciliter la coordination et la réalisation d'acquisition de services par et pour les associations membres du RACELS ;
- Mettre en commun les ressources humaines et les expertises provenant des associations membres ;
- Informer et soutenir les associations membres sur les différents dossiers et sur les meilleures pratiques environnementales pour améliorer l'état de santé de nos plans d'eau.

Joan Hamel représente l'Association des résidants du lac des Piles au sein du RACELS et assume la fonction de secrétaire au comité exécutif. Il y a 11 associations de lacs et de cours d'eau membres du RACELS. L'assemblée générale annuelle du RACELS s'est tenue le 6 août 2017.

### 2.6 Communautés bleues

Puisque le lac des Piles est une source d'eau potable pour la ville de Shawinigan et que nous devons protéger cette ressource inestimable, le CA de l'Association a accepté de devenir un acteur de choix pour faire la promotion de « Communauté bleue » auprès de la ville de Shawinigan afin qu'elle adopte un cadre communautaire sur l'eau et de reconnaître l'eau comme un bien commun. En 2017, Madame Joan Hamel a rencontré la conseillère municipale, Madame Nancy Déziel afin de présenter le projet et c'est avec enthousiasme qu'elle a pris l'engagement de le présenter à ses collègues municipaux qui ont également démontré de l'intérêt. Depuis, il y a eu des élections en novembre 2017 et le projet de « Communauté bleue » fut de nouveau présenté par Mme Déziel et il semble y avoir, nous a-t-on dit, une difficulté dans la mise en application d'un des engagements. (Élimination des bouteilles d'eau en plastique dans les établissements publics et lors d'évènements municipaux).

## Rapport d'activités 2017-2018

Rappelons les principales actions pour devenir « Communauté bleue » :

- Reconnaissance municipale de l'eau comme étant un droit de la personne ;
- Promotion des services d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées financés et exploités par le secteur public, et lui appartenant ;
- Interdiction de la vente d'eau embouteillée dans les établissements publics et lors d'événements municipaux ;

Pour plus d'informations, consulter le [guide sur les Communautés bleues](#)

### 2.7 Plan directeur de l'eau (PDE)

Le 22 novembre 2016, les membres de l'Association des résidents du Lac-des-Piles ainsi que différents groupes d'intérêt ont été invités à participer à un atelier de réflexion organisé par la Ville de Shawinigan. Cet atelier s'est tenu au Centre communautaire Chanoine-Langevin de Sainte-Flore et visait à recueillir les idées des participants quant au développement et à la mise en valeur du lac des Piles. La Ville souhaitait connaître la position des utilisateurs du lac afin de bien orienter la rédaction du Plan directeur de l'eau. Vous avez été nombreux à participer à cette importante rencontre et vos interventions ont porté leurs fruits puisque le document de travail de la Ville a retenu de nombreuses préoccupations identifiées par les riverains.

Comme le lac des Piles est une des deux sources d'approvisionnement en eau potable de la Ville de Shawinigan et comme nous sommes plus de 200 résidents à puiser l'eau directement dans le lac, il importe de revoir nos façons de faire et de s'assurer que la protection de l'eau potable devienne un enjeu majeur au cours des prochaines années. Le Plan directeur de l'eau s'inscrit dans cette démarche.

Le 21 février 2017, la Ville de Shawinigan a organisé une rencontre de travail avec des administrateurs et des élus de la Ville, pour continuer à élaborer le plan directeur du lac. Le CA de notre Association a eu l'opportunité de déléguer deux représentants à cette rencontre administrative. Madame Joan Hamel et monsieur Claude Leclerc étaient présents pour l'occasion. Nous avons pu constater que plusieurs des recommandations formulées lors de la soirée de consultation du 22 novembre se retrouvaient dans les documents de travail en vue de l'élaboration du Plan directeur du lac des Piles. Le document continue d'évoluer au fil des consultations publiques et des rencontres administratives. Il devrait être présenté aux élus vers le début du mois de mai il fut reporté après les élections de novembre 2017.

Les grands sujets abordés dans le document de travail se résument ainsi :

- Contrôler les installations septiques.
- Gérer les infrastructures (chemins publics et privés) afin de limiter les apports en sédiments.
- Mettre aux normes toutes les bandes riveraines en bordure du lac.
- Respecter des obligations légales concernant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r. 35.2).
- Voir à ce que tout projet (agrandissement, nouveau bâtiment principal, etc.) situé dans le bassin versant de la prise d'eau potable respecte le principe de développement de moindre impact.

## Rapport d'activités 2017-2018

- Contrôler les embarcations moteurs afin d'éviter que des espèces exotiques envahissantes (non désirables) ne soient accidentellement introduites dans le lac.
- Assurer une cohabitation harmonieuse des usages.
- Mettre en valeur le paysage et assurer l'accessibilité au plan d'eau dans le respect de tous les usagers tout en protégeant la qualité de l'eau et en assurant le respect des riverains.

L'état d'avancement du Plan directeur de l'eau (PDE) du Lac des Piles sera présenté lors de l'AGA de l'Association du 8 juillet 2018.

### 3 Conseil d'administration 2017-2018

Voici la composition du Conseil d'administration 2017-2018

- Madame Joan Hamel, Présidente
- Monsieur Guy Pilon, Vice-président
- Monsieur Claude Leclerc, Secrétaire
- Monsieur Pierre Marchand, Trésorier
- Madame Catherine Leduc, Directrice des communications et Le Pilier
- Monsieur Stephen Thompson, Directeur de l'environnement
- Monsieur Normand Ayotte, Directeur des Relations externes / taxation

#### **Merci à tous nos bénévoles !**

Nous profitons de l'occasion pour remercier tous les bénévoles incluant tous les membres du conseil d'administration.

Mentions spéciales :

- Katerine Ouellette, Gestion de la liste des membres et communications par courriel ;
- Denise Audet : Envois postaux pour les demandes d'adhésion et le Pilier ;
- Matthieu Beaumont, Président du comité environnement ;
- Marie-Josée Rivard pour la conception du journal « Le Pilier »

### 4 Membres 2017-2018

Annuellement l'Association compte plus ou moins 155 membres. Voici le tableau du nombre de membres depuis 2014 sur un potentiel de 291 riverains résidant au lac des Piles et son bassin versant.

2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
154	159	155	152	114 <sup>1</sup> (En date 16 juin 2018)

La démarche de sollicitation des membres s'amorce au mois de mars par un envoi postal massif à tous les propriétaires riverains ayant une adresse civique au lac. Nous profitons de cette occasion pour transmettre à tous les résidents - membres et non membres - la publication printanière du Pilier. Un rappel par voie postale et par courriel aux riverains

<sup>1</sup> Selon la tendance annuelle, des inscriptions s'ajouteront jusqu'à la fin de la période d'inscription.

## Rapport d'activités 2017-2018

n'ayant pas encore adhéré est effectué environ deux mois plus tard, soit vers le mois de mai ou juin. Normalement, le rappel incite 10 à 15 % des résidents à s'abonner ou renouveler leur abonnement. Nous utiliserons maintenant l'infolettre pour ces rappels.

### 5 Rapport du Comité Environnement

Cette année les responsables du comité Environnement ont travaillé avec les représentants municipaux à la mise en place des actions prioritaires découlant du PDE et plus spécifiquement l'élaboration par la ville d'un plan d'action 2018-2019 pour la mise aux normes des installations septiques. Plusieurs rencontres ont eu lieu ces derniers mois avec la Ville et nous leur avons demandé de nous fournir un compte-rendu annuel de la mise aux normes des fosses septiques à chaque mois de juin. Ainsi, chaque année, dans le *Pilier* et sur notre site Web, nous vous présenterons un tableau comparatif démontrant les efforts déployés par la Ville pour améliorer la situation. Comme vous pourrez le constater à la lecture du tableau, le portrait de la conformité des fosses septiques au lac des Piles est peu reluisant, et ce, malgré la réglementation émise par le Ministère de l'Environnement en 1981. Cette année, dans la foulée du dépôt du Plan directeur de l'eau (PDE), la Ville s'est engagée auprès des représentants de votre association à effectuer une vérification de chaque installation septique dans le bassin versant du lac des Piles. Parallèlement à cette démarche, le CA tente aussi de négocier un programme d'aide financière que la Ville pourrait consentir aux résidents qui auront à faire des modifications sur leur installation septique. Voici un tableau sur l'état actuel des fosses septiques au Lac des Piles.<sup>2</sup>

#### Caractérisation des installations septiques sur le territoire du bassin versant du Lac-Des-Piles

Priorité d'inspection	Nombre	%
1	26	9.9
2	115	43.7
3	121	46.0
N/D & N/A	1	0.4
AJOUT 08/02/2018	5	
TOTAL:	263	100.0
<b>ÂGE DES SYSTÈMES</b>		
ÂGE	NOMBRE	%
MOINS DE 5 ANS	21	8.0
6 À 15 ANS	56	21.3
PLUS DE 16 ANS	159	60.5
N/D	27	10.3
AJOUT 08/02/2018	5	
TOTAL:	263	100

Priorité 1 : Rejets, puisards, ne respecte pas les limites de conditions d'implantation (roc, nappe, près du lac...)

Priorité 2 : Système sous-dimensionné, pas inspecté avant remblai/ pas permis, manque d'information/ rien au dossier, limite de la couche limitative, fosse acier / fibre de verre

Priorité 3 : Respecte les normes en tous points selon informations au dossier

Vous trouverez en annexe 2 le tableau de conformité des fosses en 1988.

<sup>2</sup> Source : Appels d'offre pour la caractérisation des installations septiques, Ville de Shawinigan, 2018

### 6 Rapport du trésorier

#### **Association des résidents du lac des piles**

#### **Rapport du trésorier**

#### **Année 2017-2018**

Cette année, grâce au support de nos membres et de nos commanditaires, nous avons réalisé une autre bonne année au niveau des résultats financiers et notre situation financière est toujours excellente.

Notre exercice financier a été marqué par deux événements. Nous avons investi plus de 5000\$ dans notre site web et à la fin de l'assemblée annuelle des membres de l'an dernier, nous avons invité les membres à une réception à la marina du lac.

L'investissement dans notre site web a été fait dans le but de le moderniser, l'améliorer faciliter la communication avec nos membres et avec la communauté en général. C'est un investissement pour le futur qui nous ouvre beaucoup de portes, mais qui risque de devenir très exigeant au niveau de l'implication des membres du CA. Nous sommes d'ailleurs à la recherche de bénévoles pour nous aider dans les différentes tâches que cela entraînera.

La réception avait pour but de permettre aux gens de se rencontrer dans un cadre informel tout en ayant l'occasion de faire l'essai de bateaux électriques.

Dans le cadre de notre mission, nous sommes toujours à l'affût d'occasions pour nous permettre de bien utiliser les liquidités dont nous disposons.

Le bilan au 31 mai 2018 et l'état des résultats de l'exercice terminé à la même date sont annexés à ce rapport.

Pierre Marchand

Trésorier

Le 27 juin 2018

## Rapport d'activités 2017-2018

Les états financiers 2017-2018 ont été adoptés lors de l'AGA le 8 juillet 2018

### Association des résidants du lac des piles

#### Bilan au 31 mai 2018

	2018	2017
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	8074	14589
Placements temporaires	19220	15107
	<u>27294</u>	<u>29696</u>
<b>Immobilisations</b>		
Bouées et supports	2871	2592
Amortissement accumulé	-1458	-1149
Site Web	5375	
Amortissement accumulé	0	
	<u>6788</u>	<u>1443</u>
	<u>34082</u>	<u>31139</u>
<b>Passif</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Comptes fournisseurs	275	196
<b>Avoir net</b>		
Solde au début de l'année	30943	26546
Bénéfice de l'année	2864	4397
	<u>33807</u>	<u>30943</u>
	<u>34082</u>	<u>31139</u>

Le bilan de 2017 a été redressé pour tenir compte d'une dépense de 287\$ attribuée initialement à l'année 2017 mais réattribuée à l'année 2018 pour permettre un meilleur appariement des dépenses relatives aux frais d'impression

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition et elles sont amorties en fonction de l'estimation de leur vie utile

Bouées: 7 ans

Supports : 25 ans

Site web: sera amorti sur 5 ans à compter de l'année 2018-2019

Préparé à l'interne, non audité

## Rapport d'activités 2017-2018

### Association des résidants du lac des piles

#### Résultats financiers

De l'exercice terminé le 31 mai 2018

	2018	2017
<b>Produits</b>		
Commandites	3150	3375
Contributions des membres		
Pour l'année précédente	1595	1595
Pour l'année courante	3780	4380
Dons	1255	710
Location de bouées	400	200
Intérêts	142	83
	<u>10322</u>	<u>10343</u>
<b>Charges</b>		
Assurances responsabilité	1541	1504
Cotisations à des associations	125	125
Entretien des bouées, supports et clignotants	602	441
Frais de banque	306	120
Frais de poste	803	890
Frais de graphisme	204	297
Impressions et photocopies	719	1008
Papeterie, frais de bureau	103	373
Publicité, frais divers	120	34
Prix de présence		500
Réunions et assemblée annuelle	567	451
Réception pour les membres	2059	
Amortissement	309	203
	<u>7458</u>	<u>5946</u>
<b>Bénéfice net</b>	<u>2864</u>	<u>4397</u>

Les résultats de 2017 ont été redressés pour tenir compte d'une dépense de 287\$ attribuée initialement à l'année 2017 mais réattribuée à l'année 2018 pour permettre un meilleur appariement des dépenses relatives aux frais d'impression

Préparé à l'interne, non audité

## 7 ANNEXE 1

### 7.1 Commentaires reçus des membres 2018-2019

#### Commentaires reçus des membres

##### Inscriptions 2018-2019

Thèmes	Par courriel info@lacdempiles.org	Par courrier	Par électronique (site web)
<b>Bateaux (wake)</b>	3	7	1
<b>Autres demandes</b>	-	9	1
Remerciements			
Services de la ville			
Félicitations pour le site			
Bacs des résidents			
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>2</b>

Source : Fiches d'inscription des membres 2018-2019

N.B. Sur un total de 114 inscriptions en date du 16 juin 2018, nous avons reçu 21 commentaires dont 11 commentaires concernent les wakes (52%)

Joan Hamel  
Présidente  
Association des résidents du lac des Piles  
Juin 2018

# Rapport d'activités 2017-2018

## 7.2 Classification de la conformité des fosses septiques en 1988

<b>CLASSIFICATION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES</b>					
<p>Il y a eu l'année de la femme, l'année de la paix, l'année de l'enfance et cette année au Lac des Piles, c'est l'année des INSTALLATIONS SEPTIQUES. Votre association a débuté sa campagne de sensibilisation sur ce sujet. Dans le cadre de cette campagne, un tableau représentant la classification des installations septiques par municipalité est reproduit à tous les trois (3) mois dans le journal "Le Pilier".</p>					
<b>CLASSIFICATION DES INSTALLATIONS SEPTIQUES PAR MUNICIPALITÉS</b>					
<b>AVRIL '88</b>					
MUNICIPALITÉ	CLASSE "A"	CLASSE "B"	CLASSE "C"	NON-CLASSIFIÉE	TOTAL
GRAND-MÈRE	42	37	6	12	97
ST-JEAN DES PILES	17	60	27	4	108
ST-GÉRARD	4	5	5	5	19
<b>TOTAL</b>	<b>63</b>	<b>102</b>	<b>38</b>	<b>21</b>	<b>224</b>
<b>LÉGENDE:</b>					
Classe "A" : Non-polluante Classe "B" : Pollution indirecte Classe "C" : Pollution directe			161 = installations polluantes 73 = installations non-polluantes		
<b>JUILLET '88</b>					
MUNICIPALITÉ	CLASSE "A"	CLASSE "B"	CLASSE "C"	NON-CLASSIFIÉE	TOTAL
GRAND-MÈRE	42	37	6	12	97
ST-JEAN DES PILES	26	52	26	4	108
ST-GÉRARD	5	4	5	5	19
<b>TOTAL</b>	<b>73</b>	<b>93</b>	<b>37</b>	<b>21</b>	<b>224</b>
Comme vous pouvez le constater 10 propriétaires ont refait leur installation septique. 151 = installations polluantes 73 = installations non-polluantes MERCI à ces propriétaires soucieux de ce que nous buvons...					